



Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth  
290, rue Principale  
Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0  
Téléphone : 418 459-6488 / Télécopieur : 418 459-6268  
Courriel : [info@st-evariste.qc.ca](mailto:info@st-evariste.qc.ca)  
Site Web : [www.st-evariste.qc.ca](http://www.st-evariste.qc.ca)

Demande de permis préliminaire  
**CONSTRUCTION**

### Réservé à la municipalité :

Matricule : \_\_\_\_\_

Date de réception de la demande \_\_\_\_\_

Validité : 12 mois

Coût : **40\$** résidentiel – **50\$** commercial, industriel ou agricole (sans CA) – **100\$** agricole (avec CA) - **250\$+ Affichage** Élevage porcin/étude/ assemblée publique/affichage

Payé :

**Veillez remplir le formulaire suivant au complet en cochant les cases appropriées. N'oubliez pas de fournir les dimensions requises et les dates lorsque demandées. Signer et dater aux endroits désignés à cet effet.**

#### SECTION 1 : Documents nécessaires à l'étude de la demande de permis préliminaire.

Document à joindre à la demande	Réservé à la Municipalité	
	Reçu (X)	Date de réception
Plan d'architecture de la nouvelle construction		
Plan d'implantation		
Doit contenir les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>- Marge avant, arrière et latérales</li><li>- Dimension de la nouvelle construction</li><li>- Localisation des lacs et cours d'eau de la bande de protection naturelle des zones inondables</li><li>- Localisation de tous bâtiments existant ou projeté</li><li>- Localisation du puits</li><li>- Localisation du système septique (fosse et champs d'éuration)</li></ul>		
Plan du terrain du cadastre concerné (Si le lot ne possède pas de numéro de lot distinct)		

#### SECTION 2 : Propriétaire et adresse postale

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Le requérant est-il propriétaire ? OUI  NON

Si non, une autorisation du propriétaire le désignant comme mandataire pour agir en son nom est-elle fournie? OUI  NON

Document à retourner par courriel, par la poste ou en personne au bureau municipal :

[info@st-evariste.qc.ca](mailto:info@st-evariste.qc.ca)

290, rue Principale à Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0



Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth  
290, rue Principale  
Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0  
Téléphone : 418 459-6488 / Télécopieur : 418 459-6268  
Courriel : [info@st-evariste.qc.ca](mailto:info@st-evariste.qc.ca)  
Site Web : [www.st-evariste.qc.ca](http://www.st-evariste.qc.ca)

Demande de permis préliminaire  
**CONSTRUCTION**

### SECTION 3 : Localisation des travaux

Adresse des travaux : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Lot(s) : \_\_\_\_\_

### SECTION 4 : Exécutant des travaux

Propriétaire  Entrepreneur/ Gestionnaire

À compléter, si vous avez coché « Entrepreneur/Gestionnaire ».

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Numéro licence R.B.Q. : \_\_\_\_\_ Numéro d'entreprise N.E.Q. \_\_\_\_\_

### SECTION 5 : Professionnel responsable du plan d'architecture

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Numéro licence R.B.Q. : \_\_\_\_\_ Numéro d'entreprise N.E.Q. \_\_\_\_\_

### SECTION 6 : Professionnel responsable du plan d'implantation

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Numéro licence R.B.Q. : \_\_\_\_\_ Numéro d'entreprise N.E.Q. \_\_\_\_\_

### SECTION 7 : Montant des travaux

Montant estimé des travaux : \_\_\_\_\_

Document à retourner par courriel, par la poste ou en personne au bureau municipal :

[info@st-evariste.qc.ca](mailto:info@st-evariste.qc.ca)

290, rue Principale à Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0





Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth  
290, rue Principale  
Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0  
Téléphone : 418 459-6488 / Télécopieur : 418 459-6268  
Courriel : [info@st-evariste.qc.ca](mailto:info@st-evariste.qc.ca)  
Site Web : [www.st-evariste.qc.ca](http://www.st-evariste.qc.ca)

Demande de permis préliminaire  
**CONSTRUCTION**

<b>Toit</b>	Forme : Plat <input type="checkbox"/> Pente : Mono-pente <input type="checkbox"/> Deux pans <input type="checkbox"/> Quatre pans <input type="checkbox"/> Multi pans <input type="checkbox"/> Mansarde <input type="checkbox"/>
<b>Finition extérieure</b>	Façade : _____ Côtés : _____ Arrière : _____ Toit : _____
<b>Finition intérieure</b>	<u>Sous-sol</u> Plancher : _____ Plafond : _____ Murs : _____ <u>Rez-de-chaussée</u> Plancher : _____ Plafond : _____ Murs : _____ <u>Étages :</u> Plancher : _____ Plafond : _____ Murs : _____
<b>Chauffage</b>	Principale : _____ Auxiliaire : _____

Document à retourner par courriel, par la poste ou en personne au bureau municipal :  
[info@st-evariste.qc.ca](mailto:info@st-evariste.qc.ca)

290, rue Principale à Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0



Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth  
290, rue Principale  
Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0  
Téléphone : 418 459-6488 / Télécopieur : 418 459-6268  
Courriel : [info@st-evariste.qc.ca](mailto:info@st-evariste.qc.ca)  
Site Web : [www.st-evariste.qc.ca](http://www.st-evariste.qc.ca)

Demande de permis préliminaire  
**CONSTRUCTION**

<b>Balcon/ Galerie</b>	<u>Façade avant</u>
	Dimension : _____ m <sup>2</sup>
	Matériaux : _____
	<u>Façade arrière</u>
	Dimension : _____ m <sup>2</sup>
	Matériaux : _____
<b>Garage</b>	<u>Côtés</u>
	Dimension : _____ m <sup>2</sup>
	Matériaux : _____
	Dimension : _____
	<u>Finition extérieure</u>
	Murs : _____
	Toit : _____
	Fondation : _____



Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth  
290, rue Principale  
Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0  
Téléphone : 418 459-6488 / Télécopieur : 418 459-6268  
Courriel : [info@st-evariste.qc.ca](mailto:info@st-evariste.qc.ca)  
Site Web : [www.st-evariste.qc.ca](http://www.st-evariste.qc.ca)

Demande de permis préliminaire  
**CONSTRUCTION**

**Un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre doit être remis à la municipalité dans un délai de 30 jours suivants le début des travaux lorsqu'il s'agit de la construction ou de l'agrandissement d'un bâtiment principal qui a pour effet de changer la superficie d'implantation sur le terrain.**

SECTION 11 : Déclaration du propriétaire ou du requérant

« **Je, soussigné,** \_\_\_\_\_ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets et que je me conformerai à leurs dispositions et à celles du règlement d'urbanisme en vigueur. »

Je reconnais que l'émission du présent permis ou certificat ne me dispense pas de l'obtention de tout autre document requis d'un autre service, agence, autorité, ministère ou règlement au niveau municipal, provincial ou fédéral ayant juridiction relativement à la présente demande.

Je reconnais également que mon droit de construire ou d'effectuer des travaux peut être affecté par des servitudes établies par la loi ou par contrat. Malgré l'obtention du permis ou certificat municipal, je devrai m'assurer du respect de ces servitudes.

Aucune mention dans la présente demande de certificat ne peut avoir pour effet de soustraire toute personne à l'application d'une loi ou d'un règlement du gouvernement du Québec ou du Canada. La municipalité peut également effectuer des vérifications et des inspections étant établi que la municipalité ne s'engage aucunement à effectuer quelques vérifications ou inspections que ce soit, cette responsabilité incombant au(x) propriétaire(s) ou à toute personne qu'il peut spécifiquement ou généralement mandater à cet effet. La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administrative et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions du présent certificat doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Selon l'article 3.2., la municipalité dispose d'un délai maximum de 30 jours de la date où tous les documents exigés ont été présentés et le montant prévu acquitté, afin que l'officier émet le permis ou le certificat si tout est conforme aux règlements. Dans le cas contraire, il doit faire connaître par écrit son refus au requérant.

Signé à : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

SECTION 12 : Approbation ou refus

**Réservé à l'inspecteur municipal.**

Approuvé  Refusé  Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Document à retourner par courriel, par la poste ou en personne au bureau municipal :

[info@st-evariste.qc.ca](mailto:info@st-evariste.qc.ca)

290, rue Principale à Saint-Évariste-de-Forsyth (Québec) G0M 1S0